

N.171

MAI - JUIN
2026



vu à Saint Jean



infos pratiques



sport

le magazine
d'information de
Saint Jean de la Ruelle

les nouvelles

Fabien RIVIÈRE DA SILVA
Une confiance confirmée

sommaire

3 Vu à Saint Jean

6 Sport

7 Vie municipale

9 Dossier

16 Infos pratiques

18 À voir / À faire à St Jean

L'édito du Maire



Chères habitantes, chers habitants,

Vous avez accordé votre confiance à l'équipe que j'ai eu la fierté de conduire pour ces dernières élections municipales. Je tiens, tout d'abord, au nom de toute cette équipe à vous en remercier chaleureusement. Votre soutien, renouvelé de manière très large avec plus de 73% des suffrages est un honneur, mais il est également, et surtout, une exigence, celle d'un travail sérieux, constant, et de résultats.

Ce début de mandat marque une étape importante pour notre commune. Il s'inscrit dans la continuité des actions engagées, mais aussi dans une volonté affirmée de répondre aux défis d'aujourd'hui et de préparer l'avenir. Notre ambition est claire : faire de notre ville un lieu toujours plus agréable à vivre, solidaire, dynamique et respectueux de son environnement.

Au cours des prochains mois, nous aurons à cœur de concrétiser les engagements pris devant vous. Mais au-delà des projets, c'est une méthode que nous souhaitons continuer à mettre en œuvre : celle du dialogue, de l'écoute et de la proximité. Parce que la réussite de notre action repose aussi sur votre participation, nous veillerons à maintenir un lien constant avec vous, à favoriser les échanges et à encourager les initiatives citoyennes.

Notre commune est riche de ses habitants, de leur diversité, de leur engagement et de leur attachement à ce territoire. C'est ensemble que nous construisons les années à venir, avec confiance, exigence et enthousiasme.

Après les élections municipales, le renouvellement du Conseil métropolitain d'Orléans Métropole a également eu lieu. À cette occasion, j'ai été élu 4^e Vice-président en charge de la Rénovation urbaine et de l'Economie sociale et solidaire. J'aborde l'exercice de ce mandat métropolitain avec le même engagement et la même détermination que ceux que je porte pour notre ville.

Je vous souhaite une excellente lecture de ce magazine, reflet de la vie de notre commune et des projets qui nous rassemblent.

Bien fidèlement,
Votre Maire

Fabien RIVIÈRE DA SILVA



CARNAVAL PLUVIEUX, CARNAVAL HEUREUX !

Tels de véritables héros et héroïnes de contes et légendes, les Stéoruellanes et Stéoruellans ont été nombreux à affronter la pluie pour déambuler dans les rues de la commune le samedi 11 avril pour l'édition 2026 du Carnaval de Saint Jean de la Ruelle !



SEMAINE DE LA PETITE ENFANCE

Du 14 au 21 mars, se déroulaient les Semaines de la petite enfance. Le thème de cette année ? L'équilibre. À Saint Jean de la Ruelle, toutes les structures dédiées à la petite enfance y ont pris part : les crèches du Bleuets, de la Maison de la petite enfance et du Coquelicot, la crèche familiale et le lieu d'accueil enfants-parents (voir page 7).

Directeur de la publication :
Fabien RIVIÈRE DA SILVA

Rédaction, coordination et réalisation :
Pôle communication
ville de Saint Jean de la Ruelle

Photos : Pôle communication ville de Saint
Jean de la Ruelle - Romain GAUTIER -
Ludovic LETOT - Gérard CHANGEUX -
Adobe Stock - Freepik -

Conception : atelier Laure SCIPION -
Jean-Philippe GERMANAUD - Orléans

Impression : Prévost Offset : 02 38 54 44 89

Distribution : Regie de quartier RESPIRE
02 38 70 50 09

Dépôt légal à parution : ISSN 1257/2500

Direction de la Communication
Tél. : 02 38 79 33 13

Hôtel de Ville - 71 rue Charles-Beauhaire
45140 Saint Jean de la Ruelle
Courriel : communication@ville-saintjeandelaruelle.fr
www.ville-saintjeandelaruelle.fr



Ce journal est imprimé sur papier
issu de fibres recyclées (60%) et
de forêts gérées durablement (40%).

VIDE GRENIER AUX CHAISES

La Maison pour tous Léopold SÉDAR SENGHOR organisait un vide grenier dans le quartier des Chaises, le 18 avril dernier. De nombreux exposants et chineurs ont répondu présents à ce rendez-vous sous un soleil dominical.



MARCHE DU 1^{ER} MAI AVEC L'ALERTE SAINT JEAN

Plus de 180 marcheuses et marcheurs, petits et grands, ont répondu présent à l'annuelle randonnée du 1^{er} mai, organisée par l'Alerte Saint Jean sur le site des Queues de Forêt. Au programme : réveil aux aurores et parcours au choix de 7,5, 10 ou 15 km pour tous les niveaux, dans la bonne humeur.



ÉCRANS AUTREMENT

Du 28 avril au 9 mai, les habitantes et habitants de tout âge ont pu s'interroger sur leur utilisation des écrans, grâce à la seconde édition de l'opération *Écrans autrement* ! L'objectif de ce rendez-vous ? Favoriser un usage raisonné et raisonnable des écrans, en sensibilisant aux effets d'une exposition excessive, tout en valorisant les usages positifs par le prisme d'ateliers, de conférences, de jeux ou encore de sports.

LANCEMENT DE LA FRIPERIE SOLIDAIRE DE LA MAISON POUR TOUS ROL TANGUY

Le samedi 28 mars, la Maison pour tous ROL TANGUY et des habitant.e.s du quartier ont lancé leur friperie solidaire. Une seule condition pour chiner : être adhérent.e à la Maison pour tous. Pour cette première, les chineurs ont pu repartir avec 3 pièces gratuites. La friperie ouvrira ensuite un mercredi par mois. Le prochain rendez-vous est programmé le mercredi 27 mai !



LE CONSEIL DES JEUNES POUR LE CLIMAT ET LES SOLIDARITÉS RÉCOMPENSÉ PAR L'ORDRE NATIONAL DU MÉRITE

Le Conseil des Jeunes pour le Climat et les Solidarités (CJCS) a reçu le Prix départemental collectif du civisme pour la jeunesse 2026 de l'Ordre National du Mérite, lors d'une cérémonie officielle organisée le mardi 5 mai 2026, en salle Anna MARLY. Le prix a été remis par le Docteur François ROLLIN, Président de la Section du Loiret de l'Association nationale des membres de l'Ordre national du Mérite, en présence de Fabien RIVIÈRE DA SILVA, Maire de Saint Jean de la Ruelle et Vice-président d'Orléans Métropole, Mathias THIBAUDAT, Adjoint au Maire en charge des Sports, de l'Enfance et du Développement citoyen et de Aghiles ASSAM, Conseiller municipal en charge du Conseil des Jeunes pour le Climat et les Solidarités.



CÉRÉMONIE EN HOMMAGE AUX DÉPORTÉS

Le dimanche 26 avril 2026, la Ville de Saint Jean de la Ruelle a rendu hommage aux victimes et aux héros de la déportation au mémorial, rue de l'Aumône. Ce moment de recueillement a rassemblé les élus du Conseil municipal, notamment Antoinette PARAYRE, Conseillère municipale déléguée de la Mémoire, du Monde combattant et de la Condition animale, ainsi que des jeunes élus du Conseil des jeunes pour le Climat et les Solidarités et l'ADIRP 45.



SIGNATURE DE CONVENTIONS DE BOURSE AU PERMIS

Le samedi 25 avril, cinq jeunes Stéoruellanes et Stéoruellans ont signé leur convention de bourse au permis, en présence de Fabien RIVIÈRE DA SILVA, Maire de Saint Jean de la Ruelle, et de Mickaëla LOQUET, Conseillère municipale en charge de l'emploi et de l'insertion professionnelle des jeunes.

Lancée en 2009, la bourse au permis est une aide de 150€ à 500€, allouée par la Ville aux jeunes de 15 à 25 ans en contrepartie d'activités d'intérêt général au profit d'associations ou de la collectivité. Depuis sa création, 291 jeunes ont pu bénéficier de ce dispositif favorisant l'autonomie des jeunes !



Le stade de l'IRJS a vibré sous les foulées de près de 800 jeunes athlètes pour le cross des écoles !

Les 31 mars et 1^{er} avril, les élèves des écoles Paul DOUMER, Paul BERT, François MITTERRAND et Jean MOULIN ont bravé la pluie lors du cross annuel organisé avec l'Union Sportive de l'Enseignement du Premier Degré (USEP) du Loiret.

Le mardi, les CM1 et les CM2 ont respectivement parcouru 1600 et 2000 mètres. Le mercredi, place aux CP avec 800 mètres, les CE1 avec 1000 mètres et les CE2 : 1200 mètres. Les élèves ont clôturé ces deux matinées en beauté par un flashmob géant sur le stade !

À vos agendas Rendez-vous du 1^{er} au 5 juin 2026 pour la troisième édition consécutive de la Semaine sportive et inclusive, en partenariat avec l'Institut Régional des Jeunes Sourds ! Les élèves des 6 écoles élémentaires, du CP au CM2, se retrouveront sur le stade de l'IRJS autour d'épreuves sportives et parasportives.

Vendredi 3 juillet 2026 : top départ de la saison estivale du centre aquatique des Corbolottes !

- Tout au long de l'été, le centre aquatique ouvre ses portes tous les jours de 12h à 13h30 et de 14h30 à 19h30.
- Sans oublier les fameuses vagues présentes 7j/7 à 15h, 16h, 17h, 18h et 19h !

Retrouvez l'ensemble des horaires basse et haute saison du centre aquatique des Corbolottes juste ici



On se la cool douce est de retour !

Chaque dimanche de cet été, le centre aquatique vous invite à vous la « cooler » douce ! Transats, baignade et tranquillité, pour une véritable parenthèse de sérénité.

Tout mineur doit être accompagné d'un adulte responsable de son comportement. S'acquitter du droit d'entrée au centre aquatique.



On se bouge

Pendant les vacances scolaires...

Pendant les vacances scolaires, les habitantes et les habitants sont nombreux à venir profiter des animations sportives encadrées par Nicolas, éducateur sportif de la commune !

Du 13 au 17 avril, les jeunes ont notamment pu profiter d'un après-midi spécial roller au gymnase Maurice Millet, qui a rassemblé une vingtaine de jeunes collégiens et de plus jeunes des centres de loisirs. Le reste de la semaine, les jeunes se sont bougés à l'espace Carat ou encore au centre aquatique.



À vos agendas On se bouge entre ados revient tout au long du mois de juillet, du lundi au vendredi de 14h à 17h, sur le stade de l'IRJS.

... Et tout l'été sur les pelouses !

Scannez le QR code pour découvrir tous les rendez-vous On se bouge sur les pelouses de cet été, dans chaque quartier :



La petite enfance à Saint Jean de la Ruelle

Familiariser les petits dès le plus jeune âge à la vie en collectivité et accompagner les familles au quotidien grâce à des services de proximité qualitatifs : telles sont les missions de la Ville de Saint Jean de la Ruelle en matière de petite enfance.



Une présence au sein de toute la commune

- Au nord avec la crèche le Bleuët,
- Au sud avec la crèche de la Maison de la petite enfance,
- Au centre avec la maison Anne SYLVESTRE, pôle regroupant :

- la crèche le Coquelicot (labellisée AVIP : réserve 20% de ses places à des enfants dont les parents sont en insertion professionnelle)
- le relais petite enfance (lieu d'information et d'accompagnement des parents et des assistantes maternelles)
- la crèche familiale*

Des places sont disponibles pour l'accueil occasionnel de petits entre 15 et 24 mois à la crèche de la maison de la petite enfance. Inscription au 02 38 72 50 88

* La crèche familiale, de quoi s'agit-il ?



- Un accueil individualisé (3 enfants pour 1 adulte) : l'enfant est accueilli au domicile d'une assistante maternelle salariée de la commune. Ce mode de garde permet de respecter au mieux le rythme des petits.
- Des temps collectifs : organisés dans les locaux aménagés à la salle des cèdres, l'appartement des tourmalines et la nouvelle Maison Anne SYLVESTRE, pour favoriser la sociabilisation des petits.
- Des repas faits maison : Les assistantes maternelles de la crèche familiale cuisinent quotidiennement les repas des petits.
- Un coût accessible : Ce mode d'accueil dépend de votre quotient familial CAF (caisse d'Allocations familiales) et peut s'avérer être le moins cher !

Le lieu d'accueil enfants-parents (LAEP)

Il accueille gratuitement et anonymement les parents et leurs bambins de moins de 6 ans. Encadré par deux accueillantes, cet espace permet de se reposer, jouer et se rencontrer dans un cadre bienveillant et sécurisé.

Deux permanences hebdomadaires :
le mercredi : 15h-17h30 à la Salle des Cèdres (Impasse des Dominicaines) et le jeudi : 14h30-17h à l'Appartement Petite Enfance (19, place des Tourmalines).



En immersion dans la navette pour les seniors avec Nelly et Eva

Depuis bientôt un an, la commune propose à ses aîné.e.s un service de transport à la demande entièrement gratuit. Cette navette leur permet de se déplacer en toute sérénité pour effectuer leurs courses, se rendre à leurs rendez-vous médicaux ou rejoindre les services municipaux, sur le territoire stéourellan.

La navette s'arrête devant le domicile d'Eva, sa première passagère. Romuald, agent de la commune et conducteur, va jusqu'à sa porte pour l'aider à porter ses affaires et à monter dans le véhicule. Ensuite, en route pour récupérer Nelly qui, comme Eva, doit faire ses courses au supermarché.

Les deux femmes ont déjà partagé plusieurs trajets. « Qu'est-ce que vous êtes élégante ! » lance Nelly à Eva en prenant place sur son siège. Bouclage de ceinture obligatoire, « il ne rigole pas avec la sécurité » sourient les deux septuagénaires.

Nelly a découvert ce dispositif grâce à sa voisine : « Avant, je restais des jours sans sortir. Prendre les transports en commun devenait trop compliqué : un jour, j'ai fait un malaise en rentrant des courses... » Depuis, Romuald vient la chercher deux fois par semaine : « Mon fils me dit « Maman, je te sens plus apaisée que tu ne l'étais. »

« Prendre la navette m'a fait réaliser mon isolement. » Eva fait appel à ce service depuis l'été dernier. « Grâce à cette navette, on se déplace mais on discute beaucoup aussi. Chaque semaine, on se raconte les dernières nouvelles ! Romuald est très à l'écoute. »

« Ces personnes ont traversé beaucoup d'épreuves, elles ont plein d'histoires à raconter... elles méritent toute notre attention ! » témoigne Romuald.

Aujourd'hui, la navette compte une soixantaine d'utilisateurs réguliers ou occasionnels. « C'est un grand plus pour nous qui ne conduisons plus, merci à la Mairie. C'est une idée géniale ! » conclut Nelly.

Groupe majoritaire

Madame, Monsieur,

Le 15 mars dernier, vous avez souhaité nous renouveler largement votre confiance. Cette confiance nous engage. Notre majorité municipale reste pleinement mobilisée pour défendre, avec constance et détermination, les intérêts de l'ensemble des habitantes et habitants de Saint Jean de la Ruelle.

Notre action s'inscrit dans une ligne claire : être à l'écoute, agir concrètement et préparer l'avenir. Cette exigence guide chacune de nos décisions et se traduit, au quotidien, par une présence de terrain et un dialogue constant avec les habitants, les associations et l'ensemble des acteurs locaux. Notre ambition est claire : conjuguer qualité de vie, dynamisme et durabilité.

Nous portons des valeurs fortes qui structurent notre engagement :

- La solidarité, d'abord, qui nous conduit à soutenir les plus fragiles, à lutter contre les discriminations, à accompagner les familles et à garantir l'accès de chacune et chacun à des services publics de qualité ;
- L'équité, afin que chaque quartier bénéficie d'une attention juste et adaptée à ses besoins ;
- La responsabilité, qui implique de prendre des décisions réfléchies, durables et utiles au plus grand nombre, en refusant les postures et les promesses irréalistes.

Groupe minoritaire

Mesdames, messieurs

À la suite des dernières élections municipales, nous remercions les habitants qui se sont déplacés pour voter. Le taux d'abstention de 58 % invite à renforcer le lien entre les citoyens et la vie publique locale. Chacun doit pouvoir se sentir pleinement associé aux décisions qui concernent notre commune.

Dans ce cadre, nous exercerons notre mandat avec exigence et dans un esprit constructif, attentifs à la clarté des décisions et à leur compréhension par tous.

La décision récente de préempter un local pour un montant de 440 000 € a suscité des interrogations. Sa suspension en référé par le tribunal administratif d'Orléans souligne l'importance d'un cadre juridique solide et d'une information transparente autour des projets portés par la collectivité.

Deux axes de travail sont également essentiels dans nos actions :

- La proximité, avec l'ambition constante de préserver et améliorer le cadre de vie, et d'agir pour cela en concertation,
- La transition écologique, pour la préservation de notre environnement et l'adaptation aux défis climatiques.

Dans cette démarche, la gestion budgétaire constitue bien évidemment un axe essentiel de notre action. Nous faisons ainsi le choix d'une gestion maîtrisée, rigoureuse et responsable des finances communales. Cela signifie éviter tout endettement excessif qui pèserait sur les générations futures et diminuerait nos capacités à continuer d'investir. Cette exigence de sérieux nous permet de maintenir la qualité de nos services publics sans augmentation de la part communale des impôts.

Notre cap est clair : concilier ambition et prudence, dialogue et efficacité. Nous continuerons à agir avec détermination, dans le respect de nos engagements, pour une commune toujours plus solidaire, attractive et résiliente. C'est avec ce sens des responsabilités que nous poursuivons notre action, au service de l'intérêt général et de toutes et tous.

Ce projet concernait notamment l'installation d'une structure dédiée à la formation et à l'insertion professionnelle, enjeu majeur pour notre territoire dans un contexte économique fragilisé.

Enfin, la vitalité de notre commune repose aussi sur ses commerces de proximité. Leur maintien et leur développement nécessitent une vision claire, lisible et partagée.

Parce que la confiance des habitants se construit sur des décisions comprises, cohérentes et transparentes, nous resterons pleinement engagés pour une action publique à la hauteur de ces exigences.

Kadéjat DAHOU, Isabel VIEIRA,
Claude HUYGHUES DES ETAGES, Benoît POULET

Le dossier



Une équipe expérimentée et renouvelée

Dès le lendemain des élections du 15 mars dernier, la nouvelle équipe municipale s'est mise au travail autour des engagements pris devant les habitantes et habitants de Saint Jean de la Ruelle.

Ce dossier revient en détail sur ces grandes priorités et vous présente les principaux projets qui structureront ce mandat. Il témoigne de notre engagement à agir avec détermination, transparence et responsabilité, pour que Saint Jean de la Ruelle reste une ville dynamique, solidaire et où il fait bon vivre pour toutes et tous.

Votre équipe municipale



Fabien RIVIÈRE DA SILVA

Maire
Vice-président d'Orléans Métropole

LES ADJOINTES ET LES ADJOINTS



Véronique DESNOUES

Adjointe en charge des Solidarités et de la Santé



Mathias THIBAUDAT

Adjoint en charge des Sports, de l'Enfance et du Développement citoyen



Anne LE BIHAN

Adjointe en charge de la Culture pour toutes et tous, de l'Animation urbaine et de la Participation citoyenne



Thomas HUBERT

Adjoint en charge de l'Espace public et des Voiries apaisés



Olivia BELLIZIO

Adjointe en charge de l'Aménagement durable



Dodji GBEDAHO

Adjoint en charge de la Politique de la ville, du logement, de l'inclusion et de la lutte contre les discriminations



Nathalie HAMEAU

Adjointe en charge de l'Éducation, de la Réussite éducative et de la Restauration



Guillaume PAOLI

Adjoint en charge du Développement durable et de la Transition écologique



Françoise BUREAU

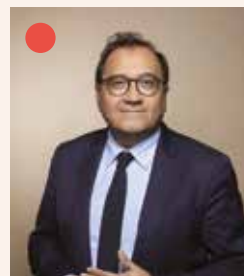
Adjointe en charge des Espaces verts, de la Biodiversité et de la Végétalisation de l'espace public

LES CONSEILLÈRES ET LES CONSEILLERS MUNICIPAUX DÉLÉGUÉ.E.S



Leila PAROU

Relations intergénérationnelles et Autonomie



Christophe CHAILLOU

État civil et Élections



Antoinette PARAYRE

Mémoire, Monde combattant et Condition animale



Guy PIVAIN

Patrimoine bâti et Commission de sécurité



Karim LAFRAYHI

Lutte contre la fracture numérique et e-administration



Martine BERANGER

Petite enfance, Parentalité et Égalité femmes - hommes

LES CONSEILLÈRES ET LES CONSEILLERS MUNICIPAUX À RESPONSABILITÉS PARTICULIÈRES



Aghiles ASSAM

Conseil des Jeunes pour le Climat et les Solidarités



Mickaëla LOQUET

Emploi et insertion professionnelle des jeunes



Franck PERNIN

Relations avec les partenaires économiques et commerciaux



Jouan BARONNI

Citoyenneté



Nicolas REGNIER

Mobilités douces



Marie GAMBONI

Eveil culturel et Ludothèque



Bruno LENORMAND

Tourisme, Arts et Traditions populaires



Somia BALLA

Handicap



Mimoun FREDI

Prévention santé



Isabelle GAUTHIER

Marchés publics



Emilien MONGAS

Développement culturel, Jumelages, Coopération européenne et internationale



Catherine BOIS

Espace funéraire et cimetière



Prince MABOUSSOU

Économie sociale et solidaire

5 élus et élus représenteront la Ville de Saint Jean de la Ruelle au sein du Conseil d'Orléans Métropole.

Ils sont identifiés par le ● sur leur photo.

LES CONSEILLÈRES ET CONSEILLERS MUNICIPAUX



Kadéjat DAHO



Claude HUYGHUES DES ÉTAGES



Isabel VIEIRA



Benoît POULET

► Prendre soin de votre cadre de vie

Permettre à chacune et chacun de vivre dans un environnement quotidien agréable et sûr est également une priorité. Cela passe par une attention particulière portée à la qualité de la voirie, à l'entretien et au développement des espaces verts, en intégrant les enjeux liés au développement durable.

Lieux de respiration et d'agrément au sein de la Ville, îlots de fraîcheur en période de fortes chaleurs, **les espaces verts seront développés** et mieux valorisés : les parcs et les jardins de la Ville déjà existants, comme le jardin pédagogique, seront embellis. Les réaménagements prévus dans certains quartiers seront l'objet d'une attention toute particulière à la végétalisation et les végétaux plantés seront sélectionnés pour mieux répondre aux conditions climatiques actuelles.

La qualité de la voirie et de ses aménagements contribue à la qualité du cadre de vie ainsi qu'au confort et à la sécurité des déplacements, notamment en développant les mobilités douces afin que tous les usagers de nos axes de circulation, voitures, piétons, cycles puissent se partager l'espace **en sécurité**.

Les projets feront l'objet de concertations avec les riveraines et les riverains qui sont directement concernés.



Le parc Manouchian.



Avancée des travaux rue Croix Baudu, avril 2026.



L'Oiseau bleu dans le Parc des Groupes.

Des aménagements qui amélioreront votre quotidien :

● Des voiries réaménagées, notamment :

- La rue Croix Baudu.
- La place Paul BERT, à l'extrémité du Pont de l'Europe.
- La rue Jean JAURES.
- La rue Charles BEAUHAIRE dans sa seconde partie, vers Ingré.
- Les rues des Agates et des Saphirs.
- La rue des Champs Frais.

● Des quartiers embellis :

- Le quartier Cassin/Amposta.
- La place CONDORCET.
- Le parc du Clos Neuf, dont les aménagements seront améliorés.
- Les Bords de Loire seront retravaillés et accueilleront des événements culturels.
- Un grand jeu pour les enfants, l'Oiseau bleu, dans le Parc des Groupes.

Pour préserver la qualité de ce cadre de vie, une attention particulière sera portée à **la propreté**, ce qui impliquera également un renforcement de la lutte contre les incivilités dans ce domaine.

► La santé : une priorité

Parce que la santé conditionne la qualité de vie de chacune et chacun, nous la plaçons au cœur de nos priorités. Accès aux soins, prévention, accompagnement des publics les plus fragiles : autant d'actions que nous nous engageons à renforcer pour répondre aux besoins de toutes et tous.

Le travail engagé depuis de longues années sera poursuivi.

Nous souhaitons notamment :

- Renforcer la présence médicale au sud de la Ville et la conforter au nord au sein de la Maison de Santé pluridisciplinaire Française DOLTO.
- Porter une attention particulière à l'accueil de nouveaux professionnels de santé, notamment d'internes qui pourront être accueillis dans un logement dédié.
- Poursuivre et renforcer les grands engagements de la Ville en matière de prévention santé (rendez-vous santé, actions de sensibilisation à la vaccination, à l'usage raisonné des écrans, aux addictions, etc.).



Les Journées prévention santé, en octobre 2025, au sein des Maisons pour tous.

► Veiller à la tranquillité publique

La tranquillité publique est une condition essentielle au bien-vivre ensemble dans notre commune. Garantir la sécurité et la sérénité de chacun, au quotidien, est également l'une de nos priorités.

- Des actions de prévention, en lien avec la médiation, et une présence renforcée sur le terrain, contribuent à un cadre de vie apaisé.
- Le déploiement de caméras supplémentaires permettra de conforter la vidéoprotection et de développer la vidéo-verbalisation.
- La sécurité de la circulation aux abords des écoles sera encore renforcée.
- **La Police Municipale continuera d'être présente au quotidien et en proximité.**



▶ Éducation, sport, culture, familles, enfance, solidarités : bien vivre à Saint Jean de la Ruelle

Une ville où l'on vit bien est une ville où l'on crée et maintient le lien social.

L'éducation, la petite enfance, les sports, la culture et les solidarités resteront au cœur du dynamisme et de l'identité de Saint Jean de la Ruelle. Ces piliers essentiels contribuent à l'épanouissement de chacune et de chacun, à tous les âges de la vie, et aux liens qui tissent le bien vivre ensemble. C'est pourquoi, la Ville s'engage à continuer à soutenir des actions accessibles à tous, à encourager la pratique sportive et à promouvoir une offre culturelle riche.

- La réussite éducative continuera d'être une priorité, parce que chaque enfant doit pouvoir bénéficier des meilleures conditions d'apprentissage possibles.
- La Ville sera toujours attentive et engagée auprès des seniors pour lutter contre l'isolement, maintenir l'autonomie et favoriser la convivialité.
- L'accompagnement des plus fragiles sera poursuivi avec un CCAS dynamique ainsi que les actions des Maisons pour tous dans les quartiers.



Rénovation thermique de l'école élémentaire Paul BERT.

Investir pour améliorer le quotidien, avec :

- Une nouvelle crèche.
- Une nouvelle halle sportive pour les écoles et les associations.
- La création d'un tiers-lieu culturel en centre ville située à proximité de la Mairie.
- La rénovation thermique de l'école élémentaire Paul BERT ainsi que du groupe scolaire Paul DOUMER.
- La rénovation de la salle des Corbolottes (Armand THEURIOT) et des Salmoneries.



Le repas des seniors.

▶ Et parce que Saint Jean de la Ruelle est une ville qui regarde vers l'avenir :

- Les capacités d'investissement seront préservées grâce à une gestion responsable.
- **La part communale de l'impôt ne sera pas augmentée.**
- Les entreprises et les commerces locaux seront accompagnés et soutenus.

REGISTRE DES BÉNÉFICIAIRES DU PLAN D'ALERTE ET D'URGENCE

(canicule, crise sanitaire, grand froid, inondation, etc.)

Le plan d'alerte et d'urgence vise à apporter rapidement soutien et assistance aux personnes les plus vulnérables. Le registre est ouvert pour vous venir en aide en cas de risques exceptionnels.

Vous pouvez être inscrit.e si :

Vous résidez à votre domicile.

Vous avez au moins 65 ans.

Vous avez plus de 60 ans et êtes reconnu.e inapte au travail.

Vous êtes majeur.e en situation de handicap.

Vous souhaitez vous inscrire ?

Obtenir de l'aide ou plus de renseignements ?

Contactez l'antenne C.L.I.C : 02 38 22 02 25 ou 06 61 84 73 89

Inscription valable du 1^{er} juin 2026 au 31 mai 2027





Les beaux jours sont de retour... et le moustique tigre aussi !

Ce qu'il faut savoir au sujet du moustique tigre :

- ➔ Il est actif du printemps à l'automne.
- ➔ Il pond dans des petits volumes d'eau stagnante.
- ➔ Il vit au maximum à 150 m de son lieu de naissance, à proximité des humains car il a besoin d'eux pour se développer.
- ➔ Sa durée de vie est d'environ 1 mois.
- ➔ Il transmet les maladies infectieuses par le biais de piqûres.

Quelques astuces à retenir :

- ➔ Après chaque pluie, et une fois par semaine, vider les récipients contenant de l'eau.
- ➔ Une gouttière qui s'écoule correctement est un lieu de ponte en moins pour les femelles.
- ➔ L'installation d'une pompe ou une fontaine dans la marre permet d'éviter la stagnation de l'eau.
- ➔ Éliminer les déchets verts limite les lieux de repos des moustiques.
- ➔ Du sable dans les coupelles permet de maintenir l'humidité au pied des plantes sans stocker d'eau.
- ➔ La biodiversité favorise le développement des prédateurs naturels du moustique tigre.

Comment se protéger ?

- ➔ Porter des vêtements longs, amples et clairs pour éviter les piqûres.
- ➔ Utiliser des produits anti-moustiques en demandant conseil au pharmacien ou au médecin, notamment pour les enfants et femmes enceintes.
- ➔ Utiliser des ventilateurs dans les maisons (ils n'aiment pas le vent).
- ➔ Installer des moustiquaires sur les ouvrants.
- ➔ Mettre des serpentins insecticides à l'extérieur.

Elixir des Sens : un institut de beauté rue Raymond GAUDRY

Justine et Laura vous accueillent dans un espace dédié à la détente et à la beauté en vous proposant diverses prestations : soins du corps et du visage, épilation, ongles et beauté du regard.



📍 12 rue Raymond GAUDRY - Parking gratuit sur place.
 🕒 Du lundi au vendredi : 9h30 - 19h • Le samedi : 9h30 - 17h
 Réservations : Par téléphone 02 38 22 00 55
 ou sur le site Internet <https://www.elixirdessens.fr/booking>
 📱 elixirdessens45 - 📍 Elixir des sens

Le calendrier vaccinal 2026

Du 27 avril au 3 mai 2026 a eu lieu la semaine européenne de la vaccination. Une bonne occasion de rappeler que se vacciner c'est se protéger soi mais aussi les autres contre des maladies dangereuses voire mortelles.

Âge approprié	Vaccinations obligatoires pour les nourrissons										6 ans	11-13 ans	14 ans	25 ans	65 ans et +	
	1 mois	2 mois	3 mois	4 mois	5 mois	6 mois	11 mois	12 mois	16-18 mois	18-24 mois						
BCG																
DTP et Coqueluche																
Hib																
Hépatite B																
Pneumocoque																
ROR																
Méningocoque ACWY																
Méningocoque B																
Rubéole																
HPV																
Grippe																
Covid-19																
Zona																
VRS*																

*Les nourrissons doivent être immunisés contre le VRS soit par vaccination de la femme enceinte, soit après leur naissance.

Pour se faire vacciner, ou vérifier si vous êtes à jour, vous pouvez vous adresser à :

- ➔ votre médecin ➔ votre pharmacien ➔ un infirmier et infirmière libérale
- ➔ au centre de vaccination (CeGIDD, 1 rue porte Madeleine, 45000 ORLEANS, 02 38 74 45 54)

La question des Stéoruellan.e.s

« À quelle heure puis-je tondre ma pelouse sans déranger mes voisins ? »



À l'arrivée des beaux jours, l'envie de jardiner et bricoler en extérieur se fait sentir ! Ces activités printanières peuvent requérir l'utilisation de matériels entraînant des nuisances sonores, ce qui peut déranger le voisinage.

Avant de commencer à tondre sa pelouse, tailler ses haies ou encore poncer une vieille commode, vous trouverez ci-dessous un rappel des horaires à respecter pour **préserver la qualité de vie de chacun et chacune** :

Horaires autorisés pour les travaux bruyants

(tondeuses à gazon à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies mécaniques...)

- Du lundi au vendredi : de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30
- Samedi : de 9h à 12h et de 15h à 19h
- Dimanche et jours fériés : de 10h à 12h



Attention :
 le non-respect de ces horaires peut entraîner une amende forfaitaire de 68 €, majorée à 180 € en cas de retard de paiement.

Pourquoi respecter ces horaires ?

C'est simple : en suivant ces créneaux, vous préservez la bonne entente avec vos voisins et contribuez à un cadre de vie agréable pour toutes et tous.

ARNAQUES DU QUOTIDIEN :

COMMENT LES RECONNAÎTRE ET S'EN PROTÉGER ?



Chaque jour, de nombreuses personnes sont confrontées à des tentatives d'escroquerie que ce soit par téléphone, sur Internet ou directement à leur domicile. Connaître les bons réflexes permet de réduire considérablement les risques.

Les arnaques à domicile (porte-à-porte)

De faux professionnels se présentent à votre domicile en prétextant une intervention urgente : problème d'électricité ou d'eau, ramonage, livraison, etc.



Quels sont les dangers ?

- ▶ Le vol d'objets ou d'argent.
- ▶ La facturation abusive ou la réalisation d'une prestation inutile ou de mauvaise qualité.

Les bons réflexes à adopter :

- ▶ Ne laissez pas entrer n'importe qui chez vous : laissez-les patienter sur le pas de votre porte.
- ▶ Demandez toujours une carte professionnelle.
- ▶ En cas de doute, appelez l'entreprise concernée.
- ▶ Ne payez jamais avant l'expiration d'un délai de 7 jours suivant la signature du contrat (sauf exceptions prévues par la loi).
- ▶ Vous disposez d'un délai de rétractation de 14 jours pour annuler un contrat, à compter du lendemain de la conclusion du contrat ou de la réception du bien.

Les messages frauduleux (SMS et emails)

Vous pouvez recevoir des messages inhabituels vous invitant à cliquer sur un lien et/ou à transmettre des informations personnelles ou bancaires (amende à régler, livraison de colis, problème de compte bancaire, etc.).



Comment les reconnaître ?

- ▶ Le message a un ton alarmant ou pressant.
- ▶ Il vous demande des informations personnelles.
- ▶ L'expéditeur est inconnu ou suspect.

Les bons réflexes à adopter :

- ▶ Ne communiquez jamais vos données personnelles ou bancaires par email, SMS, téléphone ou via un site dont vous n'avez pas vérifié la fiabilité.
- ▶ Vérifiez l'identité de l'expéditeur (il est en effet peu probable qu'une célébrité vous contacte personnellement)
- ▶ En cas de doute, ne cliquez sur aucun lien contenu dans le message.
- ▶ Supprimez immédiatement l'email ou le SMS suspect.



À voir / À faire à St Jean

► **Vendredi 22 mai**

20h30 – L'Unisson

Little Red Riding Hood

Une gare en Amérique au temps des trains à vapeur. Les locos sifflent, la foule se presse et, au cœur du brouhaha, deux voyageurs aussi distraits que naïfs, sortis tout droit du cinéma burlesque à la Buster KEATON, Charlot et autres Stan LAUREL, cherchent à entendre les informations diffusées par les haut-parleurs. Un music-hall en Anglais qui joue avec le mime, la danse et les effets visuels pour s'adresser à tout le monde et à tous les niveaux d'Anglais.



©Karine Gemey

► **Jedi 28 mai**

20h – L'Unisson

La Barbichette

Monsieur K imagine une nouvelle célébration, une autre façon de faire Cabaret, un nouveau jeu où la poésie et le rire se tiennent en joue et se jouent de nous. Véritable feu d'artifice artistique, *La Barbichette* offre une réflexion légère sur notre société, prouvant que le divertissement peut être à la fois intelligent et salutaire.

@monsieurgac



► **Du 1^{er} au 30 juin**

Les 24h de la biodiversité

Rendez-vous annuel qui invite à la découverte et à la protection de la richesse naturelle de notre territoire, cet événement vise à sensibiliser le public à l'importance de la biodiversité et à encourager la participation citoyenne à sa préservation.

Des ateliers
vous attendent
le 18 juin
au jardin pédagogique
de Saint Jean
de la Ruelle
De 16h30 à 18h30



©Philippe Capelle

► **Vendredi 3 juillet**

18h30 – Sur les pelouses du centre aquatique

Tector Cumbia

Tector Cumbia c'est un chanteur qui joue du bugle, une chanteuse envoûtante, et tout plein de musiciens de talent. Bref c'est une grosse équipe réunie autour d'un répertoire colombien éclectique qui vous invite à chanter, danser et vibrer pour un début de soirée festif.



Vendredi 17 juillet

18h – Kiosk du Parc des Dominicaines

Soirée d'été au Kiosk

Venez écouter trois groupes locaux dans une ambiance agréable et conviviale, en toute simplicité. Avec le duo Bulle, Selon les humains et Anita Farmine en trio.

Un espace ludique sera installé à partir de 17h. Restauration possible sur place.



De retour
le 2 octobre

**Lancement de la saison culturelle
2026-2027 de l'Unisson le 2 octobre !**

Après une parenthèse estivale bien méritée, l'Unisson lèvera son rideau le 2 octobre 2026 ! Préparez-vous pour une programmation toujours aussi éclectique. À suivre...

Billetterie
ouverte
à partir du
1^{er}
septembre.



Les Festivités des 13 & 14 juillet

Lundi 13 juillet

Un beau programme vous attend à l'occasion de la Fête nationale, avec des nouveautés à Saint Jean de la Ruelle ! Soirée organisée en partenariat avec l'Amicale de la Fête et des Loisirs et l'Harmonie de La Chapelle Saint Mesmin.

Au programme, au parc des Dominicaines

- De 19h à 21h** Animations gratuites, accompagnées d'un concert au Kiosk. Présence de Food Truck.
- 21h** Aubade de l'Harmonie de la Chapelle Saint Mesmin.
- 21h30** Distribution des lampions.
- 22h** Départ de la retraite aux flambeaux depuis le parc des Dominicaines en direction du Pont de l'Europe.
- 23h** Spectacle pyrotechnique au Pont de l'Europe.

Mardi 14 juillet

- 11h30** Cérémonie commémorative Place Stéphane HESSEL, suivie d'un vin d'honneur au parc des Dominicaines.



12
+
13
JUN
2026

SAINT JEAN
DE LA RUELLE
STADE DE L'IRJS
RUE CHARLES
DE GAULLE



GRATUIT

LE GRAND UNISSON

CONCERTS - VILLAGE - ANIMATIONS - FEU D'ARTIFICE



Création et réalisation : **Papoo * Graphik** / papoographik.com